

Noël au coeur des fêtes

Pages 7-8



Tourisme

Les enseignements
de la saison.

Page 3

Travaux

Panorama des petits et
grands chantiers en ville.

Pages 4-5

Environnement

Un épi pour protéger le
Racou. Sentier Littoral : sui-
vrez le guide.

Pages 6-7

Animations

Crèches de Noël : l'invitation
au voyage. Concours : les
belles façades de Noël.

Pages 8-9

Social

Des chantiers pour l'inser-
tion.

Page 10

Conseil Municipal

Au fil des dossiers.

Page 11

Patrimoine

Un siècle de rugby
à Argelès.

Page 12

Multimédia

L'union fait la force.

Page 13

Zoom arrière

Regards sur l'actualité.

Pages 14-15

L'agenda

Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction-Maquette

Service Communication

Photographies

Service Communication

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel)

Editorial



Pierre AYLAGAS

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil général

Bonnes fêtes à tous

Cet éditorial est le dernier avant les fêtes de fin d'année. Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux de santé, de bonheur. Mes pensées vont en premier lieu vers les personnes seules, celles qui souffrent ou qui traversent une période difficile. Il est du devoir d'une ville d'entourer les plus défavorisés d'entre nous. C'est ce que nous faisons, une nouvelle fois, avec l'opération Noël pour Tous à laquelle je vous invite à participer.

Le conseil municipal vous donne rendez-vous le vendredi 7 janvier à 18h30, à la salle polyvalente, pour vous adresser ses vœux. Vous êtes chaque année très nombreux à y assister. C'est pour l'équipe municipale l'occasion de vous rendre compte mais aussi de vous retrouver autour du verre de l'amitié. C'est dans ces moments-là que l'on constate qu'Argelès a su garder son âme de village, malgré son développement.

Jour après jour, Argelès se transforme et se modernise. J'en veux pour preuve les travaux réalisés avenue de Mongat, ceux qui vont débiter pour la rénovation de l'avenue du 11 novembre, l'ouverture de l'espace jeunes, la décision prise pour la protection de la plage du Racou, le dossier du lycée sur lequel les élus et l'administration travaillent déjà. En cette période de vœux, je voudrais que nous ayons tous conscience que nous vivons dans un environnement exceptionnel. Il nous appartient de le conserver. Nous constatons trop souvent des dépôts sauvages d'encombrants ou de déchets verts qui ternissent notre cadre de vie. Des structures municipales sont à votre disposition. Utilisez-les. Argelès y gagnera en qualité de vie.

Tout au long du mois de décembre, le comité des fêtes vous propose de multiples rendez-vous. Notre volonté est que la commune soit animée toute l'année et non pas seulement pendant la période estivale. De l'exposition des crèches à la Galerie Marianne en passant par le Noël des écoles, de la seconde édition du concours de façades au premier Corso de Noël avec retraite aux flambeaux sans oublier le traditionnel marché de Noël, la palette d'activités est large. Les fêtes de fin d'année sont le moment où l'on sent véritablement battre le pouls d'une ville, où l'on mesure son dynamisme. Bonnes fêtes à tous.

Les enseignements de la saison

Légère baisse du nombre de nuitées (-2%), faiblesse de la consommation, une clientèle étrangère (allemands, hollandais) plus rare, des séjours plus courts mais plus fréquents, une première quinzaine de juillet calme, un bon printemps et un mois de septembre excellent, voici les grandes tendances de l'été 2004.

Devenu secteur économique à part entière, le tourisme est aujourd'hui une activité qui doit prendre en compte de multiples facteurs lorsque, au lendemain d'une saison, on essaie d'en tirer les enseignements.

Pour la saison estivale 2004, les professionnels du tourisme argelien constatent en premier lieu une baisse générale de la consommation des vacanciers. Les raisons en sont connues : crise économique en France et en Europe, montée du chômage, concurrence de destinations du bassin méditerranéen, absence de "ponts" au mois de mai sont des facteurs à prendre en considération.

Sur toute la côte méditerranéenne, on a aussi évoqué "l'effet canicule", effet qui aurait conduit des vacanciers potentiels à choisir des destinations



plus tempérées, au bord de l'Atlantique.

Mois par mois, les grandes tendances suivantes ont été observées pour le nombre de nuitées à Argelès :

- avril : en hausse ;
- mai : en hausse ;
- juin : en baisse ;
- juillet : en baisse
- août : stable ;
- septembre : en hausse ;

En croisant de multiples données (la taxe de séjour, le volume des ordures ménagères, la consommation d'eau, les disponibilités d'hébergement, l'enquête de l'INSEE et celle de conjoncture de l'Office Municipal de Tourisme), on arrive à une baisse de 2% des nuitées par rapport à l'année 2003. Cette baisse de 2% peut cacher des disparités suivant le type d'hébergement (hôtels, campings, meublés).

Concernant l'évolution du chiffre d'affaires, elle est très variable selon le type d'activités (café, restauration, commerces et loisirs).

"On retrouve le niveau des années 1999 et 2000 qui étaient de bonnes années mais pas

celui des années 2001 et 2002 qui étaient exceptionnelles" souligne Jean-François Bey, adjoint au maire, chargé du tourisme, qui poursuit : *"L'augmentation des courts séjours en avant-saison appauvrit la première quinzaine de juillet. Les réservations sont de plus en plus souvent effectuées au dernier moment. Les touristes font aussi pleine-*

ment jouer la concurrence".

Pour y faire face, l'Office Municipal travaille déjà sur l'été 2005. A son programme, le renforcement des animations en faveur des enfants, le lancement d'activités sportives sur la plage, la poursuite de la démarche qualité pour les filières professionnelles et la certification AFNOR de l'Office.

L'activité des sauveteurs aquatiques

Pour la seconde fois, la surveillance des plages a été confiée à des sauveteurs aquatiques municipaux. Les investissements consentis - nouveaux postes de secours, label handi-plage pour le poste 3- ont permis aux 28 sauveteurs d'exercer leur mission dans de bonnes conditions.

Au niveau des interventions, on relève une augmentation sensible des actions en matière de respect de la réglementation, que ce soit sur la plage ou sur l'eau (planches à voile). Les sauveteurs aquatiques ont multiplié les patrouilles pédestres et aquatiques (27 assistances à bateaux).

La fréquentation des sites

- Les visites guidées de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu, organisées deux fois par semaine depuis le mois de mai, ont accueilli plus de 700 visiteurs, dont 400 enfants.

- Du mois de mai au mois de septembre, 1854 personnes ont visité le Musée Casa de les Alberes. La fréquentation est en hausse de 9,20% sur cette période par rapport à l'an passé.

- Le parc de Valmy (photo), entre les mois de mai et de septembre, a plus que doublé son nombre de visiteurs : 6 595 cette année contre 3 152 en 2003. Ce chiffre ne com-



prend pas les visiteurs venus lors de manifestations exceptionnelles (Festival de Flamenco, Méditerranéennes, Florales, Aplec).

Panorama des petits et grands

Avenue de Montgat

Sur cette voie à caractère départemental, le Conseil Général a procédé au changement du revêtement en installant une nouvelle couche de roulement en enrobé phonique qui diminue sensiblement le niveau sonore pour les riverains. La portion traitée va du carrefour du Christ jusqu'au giratoire de la zone artisanale. La signalisation de la chaussée vient d'être réalisée. A cette occasion, la Communauté de Communes des Albères a procédé au maillage des conduites d'eau potable entre les lotissements La Grone, le Belvédère, Clair Soleil et la zone d'Activités.

Dans le même secteur, le département vient d'aménager la section comprise entre le giratoire de la sortie 11 de la RN 114 et le rond-point de Saint-André. Un terre-plein central a été installé et une nouvelle voie matérialisée, ce qui sécurise cette voie à grande circulation.



Nouvelle nacelle

La ville d'Argelès vient de procéder à l'acquisition d'une nacelle avec une hauteur de levage de 19 mètres. Cet équipement a déjà été utilisé pour l'enlèvement, en fin de saison, des postes de secours de type Ecolem. Il sera également utilisé pour les travaux d'égoutage. Jusqu'alors, pour ce type d'opération, la ville devait louer cet équipement. Le prix de la nacelle sera amorti sur cinq ans.



Liaison Argelès-Elne La procédure lancée

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique en vue de l'aménagement de la liaison entre Argelès et Elne a été lancée par les services de la préfecture.

Depuis Argelès, cette voie, dite de substitution, longera le côté droit de la RN 114. Elle permettra un nouveau franchissement du Tech pour les cycles et les véhicules agricoles qui devaient jusqu'alors emprunter la voie rapide.

Une réunion publique s'est tenue dernièrement à Elne afin d'informer les riverains de ce projet.



Le Christ renové

Symbole d'Argelès, la croix du Christ située à l'entrée nord d'Argelès avait subi les outrages du temps et des intempéries. La rénovation, effectuée par les services municipaux, a consisté à changer le bois vermoulu qui supportait la pièce par un bois imputrescible.

La pièce figurant le Christ a été également repeinte.

La nouvelle nacelle acquise par la ville a été nécessaire pour replacer cet ensemble d'un poids de 800 kg.

Sa réinstallation a fait l'objet d'une cérémonie de bénédiction en présence du père Sauveur Carbones, curé d'Argelès, et des élus municipaux.

travaux en ville

Route de Taxo à la Mer

Sur cette voie de liaison entre Taxo d'Avall et la plage, la ville a réalisé des aménagements provisoires de sécurité en élargissant la chaussée par la pose de buses à hauteur du camping de l'Etoile d'Or.

Dans le même temps, la Communauté de Communes des Albères vient de procéder à la réalisation du réseau de collecte des eaux usées pour le lotissement Les Vignes de Taxo.



Gué de l'avenue du 11 Novembre

Sur le même principe des travaux effectués pour celui situé sous le pont de la Massane, le passage à gué de l'avenue du 11 novembre a été rénové par la mise en place d'un revêtement de chaussée en béton. Sur cette avenue, dans les semaines qui viennent, l'éclairage public va être modernisé. Ensuite, le revêtement sera renouvelé et les racines de pins traitées.



Route de Collioure

Sur la route départementale 81 (route de Collioure), entre le rond-point de Valmy et l'échangeur de la RN 114 à Coste Rouge, le Conseil Général vient de renouveler la couche de roulement avec la création de pistes cyclables. Cet aménagement concerne également la section comprise entre la RD 81 et le Racou. La matérialisation des pistes cyclables a été effectuée récemment.

Tennis couverts

Les quatre bâches existantes sur le pourtour du court de tennis couvert ont été remplacées par des parois en parpaings pour un meilleur confort des utilisateurs.



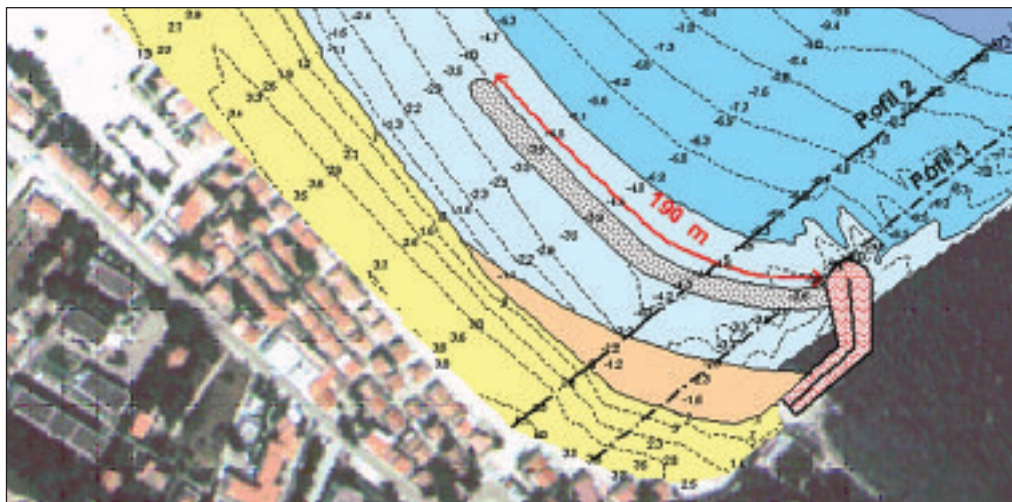
Modernisation de la station d'épuration

Compétente sur le territoire en matière d'assainissement, la Communauté de Communes des Albères (C.d.c) a décidé la création d'une unité de compostage des boues par séchage solaire à Saint-André. Cette unité valorisera les boues issues des communes de la C.d.c. et de la Côte Vermeille.

Autre décision concernant l'assainissement, le choix du maître d'oeuvre -la D.d.e- pour le remplacement des deux presses à boues de la station d'épuration d'Argelès par deux centrifugeuses. Une modernisation qui permettra d'améliorer le séchage des boues.

Un épi pour protéger le Racou

Les solutions pour lutter contre l'érosion de la plage du Racou ont été présentées lors d'une réunion publique. Première phase : la construction d'un épi et le rechargement en sable de la plage. Le dossier entre maintenant dans sa phase administrative et technique.



L'emplacement de l'épi dans le prolongement des rochers.

Plage emblématique d'Argelès et du département, la plage du Racou, le phénomène d'érosion qu'elle connaît et les solutions à y apporter, ont été au centre d'une réunion de concertation qui réunissait dernièrement dans les locaux de l'Office Municipal de Tourisme les riverains et des membres de l'association de sauvegarde du Racou.

Entouré de 4 de ses adjoints - Guy Esclopé, Marc Séverac, Jean-Marie-Picot et Jean Gri-et des responsables de services municipaux, Pierre Aylagas a tenu, dans un premier temps, à rappeler la chronologie des faits. Le maire a ainsi évoqué les coups de mer de 1997 et 1999, le rechargement de la plage par

45 000 m³ de sable et les diverses phases de concertation (constitution du comité de pilotage, étude générale de protection du Tech au Racou, réunions publiques) qui ont jalonné la démarche municipale. *"Nous avons travaillé en totale transparence, en tenant compte de tous les avis, en permettant à des experts indépendants de siéger au comité de pilotage et d'avoir accès au dossier"* a insisté Pierre Aylagas.

Cette démarche a permis d'arriver à la présentation des solutions pour lutter contre l'érosion. Ces solutions ont reçu l'aval de l'Etat et des services maritimes, partenaires incontournables lorsqu'il s'agit de protection du littoral. L'opération comportera deux phases, la seconde étant

conditionnée par les résultats de la première.

Dans un premier temps, un épi de 85 m de long sera construit dans le prolongement des rochers de la pointe du Racou. Cet épi comprendra un retour vers le nord pour limiter les pertes de sable. L'épi construit, il sera alors procédé au rechargement de la plage par l'apport de 45 000 m³ de sable.

Ces travaux effectués, la plage et les fonds marins seront suivis grâce à des levés bathymétriques et des suivis de traceurs, de façon à suivre le cheminement des sables.

Selon les résultats de ces études, la seconde phase serait alors envisagée. Elle consisterait en la réalisation d'une butée de pied d'une longueur de 190 m, implantée à une profondeur de 4 m. Au sud, cette butée viendrait s'appuyer sur l'extrémité de l'épi.

Voilà le schéma retenu par la ville. Il s'appuie sur les résultats de l'étude préalable et sur les recommandations de l'Etat et des services maritimes.

Des partenaires (Union Européenne, Etat, Conseil Régional, Conseil Général) seront sollicités financièrement car l'investissement est loin d'être neutre pour les finances municipales : 1 200 000 Euros

H.T pour la première phase et éventuellement 800 000 H.T pour la seconde. La ville peut espérer des subventions à hauteur de 80 %. C'est le prix à payer pour donner à la plage du Racou une nouvelle configuration.

Cet hiver : Rechargement en sable

Pour prévenir les dégâts d'éventuels coups de mer, la ville a décidé, lors du dernier conseil municipal, de procéder à un rechargement en sable des plages les plus exposées. Dès cet hiver, 5000 m³ seront apportés au Racou et 10 000 m³ le seront au nord du port, entre la digue et le poste de secours P 5. Cette proposition, qui a reçu l'aval des affaires maritimes, a été présentée aux membres du comité de pilotage qui travaille sur la protection du Racou. Pour financer cette opération, l'assemblée a décidé de demander des subventions à l'Etat, à la Mission Littoral et au Conseil Général.

Le calendrier prévisionnel

Au mois d'août dernier, le conseil municipal a confié à la SOGREA la réalisation d'une maquette de modélisation. Cette étape est essentielle pour connaître avec certitude l'évolution du trait de côte par rapport à la houle et le dimensionnement exact de l'épi. Elle sera suivie des études et des appels d'offres.

La démarche administrative devant se terminer par les arrêtés préfectoraux sera menée en parallèle tout comme le montage du dossier de demandes de subventions.

Lors d'une réunion tenue en novembre avec les services maritimes, ceux-ci ont communiqué à la ville un calendrier prévisionnel. Si aucun obstacle ne vient retarder la procédure, les travaux de construction de l'épi pourraient débuter en février 2006, le rechargement en sable aurait lieu dans la foulée.



Sentier littoral : Suivez le guide

La première phase des travaux du Sentier littoral, du Mas Larrieu jusqu'au Racou, va démarrer avant la fin de l'année.



Un temps en sommeil, en raison de l'absence de crédits d'Etat, l'aménagement du sentier littoral entre la Réserve naturelle du Mas Larrieu et la plage de l'Ouille va être relancé avec, avant la fin de l'année, le début des travaux de la première phase.

Cette phase concerne le secteur compris entre le Mas Larrieu et la table d'observation située en haut du Racou. Les travaux, réalisés par l'Etat, porteront sur le débroussaillage, l'aménagement et la sécurisation du cheminement. Ils consistent aussi en l'implantation de panneaux d'informations réalisés par la ville et traduits en catalan, anglais et allemand. Ces panneaux permettent aux prome-

neurs de découvrir l'histoire d'Argelès, son patrimoine naturel et bâti, sa flore et sa faune ainsi que tous les sites remarquables.

La réalisation d'un sentier littoral sur le territoire d'Argelès, sentier qui se poursuit jusqu'à l'Anse Bernadi à Port-Vendres, répond à un double objectif : d'abord, la mise en valeur de la côte, notamment par cette signalétique ; ensuite, permettre au public d'accéder au bord de mer ; les conditions d'accès à cette côte rocheuse étant aujourd'hui particulièrement difficiles.

Le sentier littoral part donc de la Réserve naturelle, au nord de la commune, emprunte le passage à gué de la Riberette pour se poursuivre jusqu'au parking de la Marende.

Depuis le parking de la Marende jusqu'à Port-Argelès, le sentier suit le Domaine Public Maritime. Du port jusqu'à la zone humide du Racou, il longe les quais jusqu'à la zone technique.

Le dernier tronçon prévu sur le territoire d'Argelès va du Racou à la plage de l'Ouille. Réalisé ultérieurement, il empruntera le Domaine Public Maritime, puis traversera la plage de Porteil -des escaliers taillés dans la roche en faciliteront la découverte- avant de déboucher sur la plage de l'Ouille.

L'accès à celle-ci sera aménagé par la mise en place d'un escalier métallique ancré dans la falaise. Au-delà d'Argelès, le sentier littoral se poursuivra par Collioure et Port-Vendres.

Un programme pour les rivières

Le conseil de la Communauté de Communes des Albères a pris des décisions qui concernent les rivières et aguilles qui traversent Argelès. Il vient d'adopter un programme pluriannuel d'entretien et de restauration des rivières sur notre territoire.

Ce programme, lancé sur 5 ans, va permettre dès 2005 des aménagements sur la Massane, l'Aguille d'en Salleres, le Valmarie et le Ravaner ainsi que les rivières affluents du Tech. Les travaux seront réalisés pour partie dans le cadre d'un chantier d'insertion mené par l'Association Argelès Insertion Environnement et, pour une autre part, par des entreprises.

En 2005, des études complémentaires vont être lancées concernant les aménagements ultérieurs à apporter sur l'Abat, la Noguere, le Priou et le Correc d'en Banet.

Encombrants et déchets verts

Les services à votre disposition

- **Les encombrants ou montres (électro-ménager, canapé, matelas, sommiers...)** : ils sont collectés au domicile des particuliers le premier mardi de chaque mois. Il suffit de s'inscrire au Centre Technique Municipal en téléphonant au **04 68 95 34 82**. Cette collecte est réservée aux personnes qui n'ont pas les moyens matériels de se rendre à la déchetterie.

- **La déchetterie** : elle est située route du Mas San Pere, et ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h ainsi que le dimanche de 9h à 12h. Son accès est réservé aux particuliers.

- **Déchets verts** : pour un volume inférieur à 1 m³, ils doivent être apportés à la déchetterie. Au-delà, c'est à la plate-forme de compostage des déchets verts (ancienne usine d'incinération, route d'Elne) qu'ils sont collectés.

Si vous n'avez pas les moyens de transporter les déchets verts, vous pouvez faire appel au service de collecte à domicile. Il est réservé aux particuliers. Les déchets verts doivent être présentés en sacs fermés ou en fagots liés et le volume doit être inférieur à 1 m³. La collecte a lieu le lundi après inscription auprès du Centre Technique Municipal en téléphonant au **04 68 95 34 82**.

Enfin, il est demandé instamment de respecter les points de collecte sélective installés pour les habitants des Ecartes et des mas, un trop grand laxisme ayant été constaté ces derniers mois avec des dépôts sauvages.

Des services municipaux et des structures (déchetterie, plate-forme de compostage) sont à votre disposition. N'hésitez pas à les utiliser, d'autant qu'à Argelès ils sont gratuits.

Solidarité

Pensez au Noël pour tous



L'équipe de "Noël pour tous" au travail

Bon nombre d'entre nous ont, soit au grenier, soit sur une étagère, un ou plusieurs jouets en bon état et aujourd'hui délaissés qui feraient le bonheur d'un enfant de la commune. Jusqu'au 11 décembre, l'Opération "Un Noël pour tous" vous permet de faire un geste de solidarité.

Il vous suffit pour cela d'apporter vos jouets à la Maison Sociale du Département, 2, boulevard Herriot, à l'appartement n°1 au premier étage, du lundi au samedi de 9h à 12h.

Sur place, les responsables de l'opération "Un Noël pour tous", lancée par la ville, des associations argelésiennes et un comité de bénévoles réceptionneront vos dons, les emballeront avant leur distribution. En cette période de solidarité, il est important que tous les enfants d'Argelès puissent bénéficier d'un véritable Noël. Merci de votre contribution.

7 janvier

Les vœux du conseil municipal

Les traditionnels vœux du maire et du conseil municipal à la population se dérouleront le vendredi 7 janvier, à 18h30, à la salle polyvalente. Tous les Argelésiens y sont cordialement conviés.

Rifles d'antan

Deux rendez-vous

Les nostalgiques des grandes rifles d'antan, celles où une bonne partie du village se retrouvait pour tenter sa chance, noteront les rendez-vous proposés par le Comité des fêtes pour les 2 rifles de fin d'année : le mercredi 22 décembre à 21h et le mardi 28 décembre à 15h. Les deux rifles auront lieu à la salle polyvalente.

8 décembre

Cinéma des enfants

Cinémaginaire propose son cinéma des Enfants le mercredi 8 décembre à 14h30, au cinéma Jaurès, rue du 14 juillet, avec la projection de "L'île de Black Mor". Après-midi récréatif avec présentation, animation, jeux et goûter. Pris : 2,30 Euros.

Crèches de Noël L'invitation au voyage

Les années passent mais l'exposition des crèches de Noël à la Galerie Marianne, concoctée par le Comité de jumelage, connaît toujours le même succès. Bien sûr, la période est propice mais le talent déployé par les créateurs y est aussi pour beaucoup. L'édition 2004 proposera des crèches catalanes mais aussi des crèches basques et alsaciennes. Une véritable invitation au voyage de la part d'amateurs qui, chaque année, rivalisent d'ingéniosité pour le plaisir de nos yeux. Grâce à eux, c'est toute la magie des Noëls d'antan qui renaît. Clou de cette exposition, une crèche en métal réalisée par une artiste de Montalba-le-Château.

Les liens tissés par le comité de jumelage avec des associations d'Amélieles-Bains et de Canet-en-Roussillon permettront d'admirer plusieurs oeuvres de ces communes.

Exposition à la Galerie Marianne du 14 décembre au 11 janvier, de 15h à 18h, tous les jours sauf le 25 décembre. Entrée gratuite.



Les belles façades

Lancée pour la première fois à l'occasion du Noël 2003, le concours de décoration des façades avait connu un joli succès puisque 35 familles argelésiennes y avaient participé. L'opération est donc relancée cette année par la ville d'Argelès.

Le thème de décoration -guirlandes, sapins, Pères Noël- est totalement libre. Un jury comprenant des élus et des membres d'associations aura la difficile tâche de départager les concurrents. Comme l'an passé, de nombreux lots sont à gagner.

Inscriptions et renseignements au 04 68 95 34 24.

En 2003, le premier prix du concours de façades avait été attribuée à la maison de Lionel Marti à Taxo.



yage



de Noël



Concours

A vos crayons !

Tous les enfants des écoles primaires d'Argelès participent en cette fin d'année à un concours de dessins sur le thème du sport à Argelès. Deux catégories ont été créées : la première rassemble les enfants de C.P et de C.E. 1 ; la seconde ceux de C.E. 2, C.M 1 et C.M 2. Le dessin primé dans chaque catégorie sera imprimé sur la carte de vœux de la ville.

La remise des prix aura lieu le vendredi 7 janvier à 18h30, à la salle polyvalente, à l'occasion des vœux du conseil municipal la population. L'ensemble des dessins sera d'ailleurs exposé dans le hall de la salle polyvalente.



Nouveauté

Le Corso de Noël

C'est une première à Argelès et l'initiative en revient au Comité des Fêtes. Les rues du village accueilleront un corso de Noël et une retraite aux flambeaux, le samedi 18 décembre à 18h. Un corso qui comprendra plusieurs chars qui défilent dans le centre ancien.

Enfance

Les rendez-vous de Noël

Noël sonnera avant l'heure pour les enfants des écoles maternelles et primaires à l'occasion de trois après-midis récréatifs. Au programme, des spectacles présentés par les enfants, goûters et distribution des cadeaux.

14 décembre, à 14h, au casino : Noël pour les enfants de Cours Préparatoire, Cours Elementaire 1 des écoles Curie-Pasteur et Molière et de la C.L.I.S avec spectacle du clown Pilule.

16 décembre, à 14h, salle polyvalente : Noël pour les enfants des 3 écoles maternelles avec spectacle du clown Pilule.

17 décembre, à 14h, salle polyvalente : Noël pour les enfants de Cours Elementaire 2 et de Cours Moyen 1 et 2 des écoles Curie-Pasteur et Molière. Goûters des maternelles dans leurs écoles.

Carnaval

Prenez déjà date

Le Comité des Fêtes a déjà fixé les dates pour l'édition 2005 du Carnaval. Le bal d'ouverture aura lieu le samedi 5 février à la salle polyvalente. Les deux sorties en diurne se dérouleront les dimanches 6 et 13 février dans l'après-midi. La dernière sortie, en nocturne, aura lieu le samedi 19.

A noter d'ores et déjà sur votre agenda.

Des chantiers pour l'insertion

Le bois de la Sorède a été l'objet d'une opération de débroussaillage dans le cadre d'un chantier d'insertion. La rénovation des dépendances de Valmy, les plantations le long de la R.N 114 seront également réalisées dans ce cadre-là. Pour faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

A l'initiative de la ville d'Argelès-sur-Mer et de l'I.R.F.A (Institut Régional de Formation des Adultes), le bois de la Sorède a été livré au bras d'une douzaine de débroussailliers dans le cadre d'un chantier d'insertion financé par le Conseil Régional. Ce chantier a regroupé des personnes demandeurs d'emploi et qui, par cette activité, peuvent acquérir une qualification susceptible de leur ouvrir les portes du marché de l'emploi. Cette qualification passe par une validation de leurs acquis professionnels dans les domai-

nes des espaces verts, de la nature et de l'environnement. Pour la ville, c'était l'occasion, outre la fonction d'insertion sociale de cette opération, de mettre en valeur un espace fort prisé des promeneurs et de renforcer la sécurité pour les occupants des maisons avoisinantes. Ce chantier de formation se poursuivra dans les mois qui viennent par des plantations de pins et de lauriers-roses, du côté droit de la R.N 114 en direction de Perpignan, afin de végétaliser les abords de la zone artisanale. Au mois de janvier, ce sont les



Le chantier d'insertion du Bois de la Sorède.

communs de l'espace Jules Pams à Valmy qui vont être rénovées. La ville a passé une convention avec l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (A.F.P.A) pour le recrute-

ment de stagiaires. La commune d'Argelès fournira les matériaux et les équipements nécessaires à la conduite du chantier pour une opération qui allie formation professionnelle et amélioration du cadre de vie.

Solidarité

Rôle accru pour la Maison Sociale

Installée Boulevard Herriot, la Maison Sociale du Département (M.S.D.) d'Argelès va accroître son champ d'action. La M.S.D d'Argelès devient autonome par rapport à celle de Céret. Elle couvrirait déjà, pour tous les dossiers rentrant dans le cadre de la solidarité départementale, les cantons d'Argelès et de la Côte Vermeille. Elle couvrira désormais également ceux des habitants des cantons d'Elne et de Saint-Cyprien qui sont rattachés à Argelès. Plus de 30 personnes spécialisées dans les métiers de la solidarité et de la santé travaillent à la M.S.D. d'Argelès, véritable service public de proximité pour les habitants du sud du département.

3 questions à Jean-Patrice Gautier adjoint au maire délégué à la solidarité

Granotes : Quelles sont les actions de la commune en matière d'insertion sociale ?
Jean-Patrice Gautier :

L'insertion sociale, à proprement parler, ne dépend pas de la commune mais de l'Etat et du Conseil Général. Mais cela ne veut pas dire que nous sommes inactifs, loin de là. C'est pourquoi nous multiplions le partenariat avec les associations comme Argelès Valorisation Environnement qui entretient par exemple le parc de Valmy ou des organismes comme l'A.F.P.A ou l'I.F.R.A. Notre volonté est de donner la possibilité à des allocataires de minima sociaux de suivre des formations qui peuvent déboucher sur des qualifications professionnelles leur ouvrant les portes du travail. Nous veillons également à ce que ces chantiers-écoles ne soient pas en

concurrence avec le secteur privé. Nous travaillons en collaboration avec l'A.N.P.E et la Mission locale d'Insertion. Nous avons obtenu que les participants à ces chantiers ne soient pas privés de leurs allocations sociales après avoir exercé un emploi saisonnier.

Granotes : Au jour le jour, quelle est l'action du Centre Communal d'Action Sociale ?
Jean-Patrice Gautier :

Le C.C.A.S travaille dans l'ombre mais efficacement. Il oriente, tente de trouver ses solutions pour les cas les plus difficiles. A Argelès comme ailleurs, la précarité est en hausse. En janvier dernier, avec le nouveau mode de calcul des indemnités chômage, le nombre d'allocataires du R.M.I a sensiblement augmenté sur la commune. Il y a de plus en plus de familles des-



structurées, donc des personnes en grande difficulté auprès desquelles le C.C.A.S joue son rôle.

Granotes : Quels sont vos relais à Argelès ?
Jean-Patrice Gautier :

Nous avons la chance d'avoir un monde associatif structuré et dynamique. Nous travaillons avec des associations comme la Croix Rouge, le Secours Populaire, Noël pour Tous, les aides ménagères et celles qui oeuvrent en faveur des personnes âgées comme l'U.N.R.P.A. Toutes, dans leur domaine d'intervention, jouent un rôle important en faveur du lien social indispensable à une commune.

Au fil des dossiers

Voici les principales délibérations adoptées au conseil municipal lors des séances de septembre, octobre et novembre.

Modification du P.O.S :

à l'unanimité, le conseil municipal a décidé une modification du P.O.S pour l'élargissement de la route de la déchetterie. (Chemin San Pere). Cette voie d'intérêt communautaire, réalisée par la Communauté de Communes, permettra un accès plus facile à cet équipement intercommunal.

Subventions :

dans le cadre des subventions attribuées au titre des équipements structurants, le conseil municipal a accepté de présenter un dossier auprès du Conseil général pour l'aménagement des locaux du CIDER (Centre International de Documentation et d'Etudes sur la Retirada) à Valmy.

Rapport d'activités :

comme le veut la Loi, le conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activité de la Communauté de Communes des Albères dans les domaines de compétence qui sont les siennes : eau, assainissement collectif et non collectif, collecte des déchets ménagers, jeunesse et enfance.

Motion :

à l'unanimité, le conseil municipal a adopté une motion contre le projet de ligne à Très Haute Tension dans le Vallespir, motion dans laquelle il demande le retrait définitif et immédiat du projet et affirme son soutien aux communes du Vallespir.

Logements sociaux :



Le conseil municipal a décidé le rechargement en sable de la plage.

le conseil municipal a accepté la vente d'un immeuble situé place de la République à l'Office Public d'Habitation à Loyer Modéré. L'Office y aménagera trois logements et un commerce.

Vente de locaux artisanaux :

le conseil municipal a décidé la vente d'un local d'une superficie de 520 m² situé à la zone artisanale à la SCI Delcros.

Acquisition foncière :

le conseil municipal a accepté l'achat d'une parcelle de terrain située Cami Trencat en vue de l'aménagement ultérieur de cette voie.

Budget supplémentaire :

le conseil municipal a adopté le budget supplémentaire 2004. Il comprend la modernisation du matériel informatique de la ville, les éclairages de Noël, le financement de l'étude pour protéger la plage du Racou et une somme de 100 000 Euros pour un rechargement en sable de la plage dès cet hiver (lire page 7). Pour financer cette opération, l'assemblée a décidé de demander des subventions à l'Etat, à la Mission Littoral et au Conseil Général.

Budgets :

le conseil a adopté les budgets supplémentaires 2004 du camping Roussillonnais, du lotissement communal et du service portuaire ainsi que le budget supplémentaire 2004 et primitif 2005 de l'Office Municipal de Tourisme.

Jeunesse Le nouveau conseil municipal

Les jeunes citoyens des classes de CM2 ont procédé à l'élection de leurs représentants au sein du conseil municipal enfants.

Pour connaître le mode de fonctionnement de l'assemblée communale, ils avaient assisté à la séance du mois d'octobre.

Le nouveau conseil sera installé officiellement dans ses fonctions dans les semaines qui viennent. Voici la liste des nouveaux élus :

Alice Bataillon, Marlène Berdaguer, Manon Bulcourt, Aurélie Calvet, Romain Cargol, Mégane Cerny, Cassandra Charley, Axel Charley, Caroline Charlot, Stanislas Ciavaldini, Marie Coatalem, Lucie Danaïs, Joffrey de Sousa, Morgane Griver, Emma Guerrero, Yann-Antoine Lambert, Matthieu Ledez, Adrien Mammou, Léa Michelet, Benjamin Milleur, Sébastien Mira, Lorian Naigom, Florian Née, Guillem Picot, Hélène Pol, Julien Reimeringer, Pauline Rosanoff, Hugo Ruiz et Bastien Savoldelli.

Tribune Libre

Inondations : des risques très réels

(Extrait de l'intervention d'Henri Fabre au Conseil Municipal du 23/09/04)

L'Indépendant du 22/9/04 rend compte d'une étude portant sur la simulation d'une crue exceptionnelle, comme "l'aigat" de 1940. Commandée par la Préfecture des P.O et la DDE, cette étude fait apparaître qu'une crue de ce type mettrait en péril Argelès. Or, actuellement, des habitations sont construites Chemin Charlemagne à proximité, parfois même en bordure directe de la rivière de l'Abat. Certes, ces constructions bénéficient des permis nécessaires. Mais, l'actuel Plan de Prévention des Risques Naturels indique que certaines d'entre elles se situent sur des surfaces submersibles, zones B3-B4, avec des risques de montées des eaux à 50 cm. Tous les Argelésiens savent que ce genre de rivière, le plus souvent à sec, peut se transformer en torrent d'une rare violence, entraîner des glissements de terrains, emporter tout sur son passage et que le bétonnage dans ce secteur réduira encore plus les infiltrations normales des eaux. M. le Maire, vous contestez cette étude, alors publiez-la ! En attendant, mon groupe vous demande d'appliquer le principe de précaution : - ne plus installer des familles sur des surfaces déjà réputées submersibles ; - prévoir sans tarder toutes mesures nécessaires pour mettre hors de danger les familles déjà installées sur ce type de terrains.

Sur ce dossier des populations placées sous la menace d'inondations, nous refusons d'être un jour soupçonnés de naïveté, voire de négligence coupable. Si, survenait un drame, nul d'entre nous, élu du Conseil Municipal ne pourra dire : "je ne savais pas". Mon Groupe vous prie également de joindre mon intervention dans le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal.

Henri Fabre, Anne-Marie Bourland-Boronad, Pierrette Joissains.

Un siècle de rugby à Argelès

La Saint-Côme et Saint-Damien 2005 sera placée sous le signe de l'histoire du rugby à Argelès avec notamment une exposition retraçant un siècle de ce sport dans la commune. Un appel est lancé pour la collecte de documents.

Vouloir retracer l'histoire du rugby à Argelès, en conter la grande et petite histoire, dénicher des photos et des coupures de presse d'époque, retrouver les témoins d'anecdotes qui font le charme de ce sport, c'est la tâche à laquelle s'attaque déjà la commission patrimoine, présidée par Jacqueline Payrot, en partenariat avec l'Etoile Sportive Catalane, en vue de la Saint-Côme et Saint-Damien 2005.

Car le rugby, au même titre que le Canigou, le feu de la Saint-Jean, la Tour de la Massane fait partie intégrante du patrimoine catalan et argelésien. Il a permis à Argelès d'exister sur la scène nationale sportive tant par les résultats de l'Etoile que par les joueurs retenus en équipe de France après avoir été formés à Argelès.

Il méritait donc bien un éclairage particulier au cours d'une semaine à travers une exposition, une conférence-débat sur l'évolution de ce



L'équipe de la Grenouille Sportive en 1934.

jeu, des rencontres sportives entre jeunes et une vente aux enchères.

Pour que l'exposition soit la plus complète possible, un appel est lancé à tous les Argelésiens, détenteurs d'archives, de photos, d'enregistrements vidéos, d'affiches, afin qu'ils puissent apporter leur concours. Toute photo ou document prêté sera copié par un scanner puis rendu à ses propriétaires sous huit jours.

Renseignements :

Georges Maury - 06 85 96 63 29.

Service communication - 04 68 95 34 67.

Affluence

Les Argelésiens férus de leur patrimoine

Construite autour de la rénovation de l'église Notre-Dame-del-Prat avec visite guidée, montée au clocher, exposition, jeu de l'oie, la journée nationale du patrimoine a connu un joli succès populaire. Plus de 300 personnes ont participé aux différentes visites de l'église, découvert l'exposition sur le patrimoine argelésien sans oublier le jeu de l'oie à destination des enfants.

Affluence également dans les autres sites ouverts au public : la Tour de Pujol, le Château de Taxo et la chapelle Notre-Dame-de-Vie.

Une participation qui a fait chaud au coeur de tous ceux qui travaillent à préserver, restaurer et présenter ce patrimoine qui nous est commun.



Cinéma

Les rendez-vous de Cinémaginaire

- Vendredi 10 décembre à 19h au Cinéma Jaurès, **Nuit Cinémaginaire spécial humour !** : 2 films rares et casse-croûte entre les deux films pour 11 euros. Projections de "Le mécano de la générale" de Buster Keaton (1927) et "Le retour de Cagliostro" de Daniele Cipri, Franco Maresco (2004).

- Samedi 11 décembre à 18h45 au Cinéma Jaurès, **Ciné-Forum** suivi d'une discussion sur le film autour d'un repas tiré des sacs. Projection de "Mondovino" (France-USA - 2004)

- 22-23 janvier : **8^e Festival de Cinéma "Maghreb si loin, si proche"**. Organisé par un collectif. Films inédits en présence de leurs réalisateurs, forums, conférences, débats, contes, expositions exceptionnelles, couscous, musiques, thé à la menthe,...

Programme complet sur :

<http://www.cinemaginaire.org>

L'union fait la force

L'E.C.M (Espace Culture Multimédia) de Cinémaginaire et le cyber-espace municipal de la Tour Jalabert viennent de regrouper leurs forces dans une seule et même structure. Internauts confirmés ou en herbe auront encore plus de choix pour pénétrer dans la galaxie multimédia.

Créé selon la volonté du conseil municipal enfants, le cyber-espace de la Tour Jalabert et l'Espace Culture Multimédia de Cinémaginaire ont décidé de convoler en justes noces et d'unir leur destinée. Parce qu'elles intervenaient sur le même créneau -Internet et ses applications-, parce qu'elles concernaient un même public, ces deux structures totalement complémentaires ont décidé d'un mariage de raison.

Ainsi, on ne parlera plus désormais que d'Espace Culture Multimédia (E.C.M) avec



La remise des prix aux lauréats par Guy Escloplé et Jean Gri, adjoints au maire.

comme unité de lieu le cinéma Jaurès. "L'E.C.M offre désormais aux Argelésiens férus d'Internet ou qui aspirent à le devenir des accès libres ou accompagnés, des ateliers d'initiation, un forum hebdomadaire. Le tout, avec des stations informatiques de la meilleure technologie, avec connexion haut débit ADSL" explique Jean Gri, adjoint au

maire, chargé de la communication. L'opération Netd@y organisée à la fin du mois de novembre a démontré l'intérêt porté par les Argelésiens au multimédia.

L'E.C.M d'Argelès est agréé Espace Numérique Public et a reçu le label du Ministère de la Culture et de la Communication.

E.C.M : le mode d'emploi

Accès libre à Internet

3 stations informatiques pour un accès libre à Internet : recherches, consultation, messagerie.

Hall d'entrée du Cinéma Jaurès : mardi, jeudi et vendredi de 18h à 20h et mercredi, samedi et dimanche de 17h à 19h.

Accès pour les handicapés.

Tarifs : 1h : 2 Euros ; 1/2h : 1 Euro ; 1/4h : 0,50 Euro.

Accès accompagné à Internet

7 stations informatiques, imprimantes et scanner pour un accès accompagné à Internet, avec l'aide d'une animatrice : recherches, jeux, consultation de CDroms, documentation.

Au 1^{er} étage du Cinéma Jaurès (entrée côté salle d'escrime) : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h30 à 18h et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tarifs : 1h : 2 Euros ; 1/2h : 1 Euro ; 1/4h : 0,50 Euro. Gratuit pour les moins de 18 ans (suivant conditions)

Accès d'initiation et de perfectionnement

4 ateliers collectifs pour apprendre ou se perfectionner : "Initiation Internet", "initiation informatique", "initiation montage vidéo



numérique", "perfectionnement montage vidéo numérique"

Au 1^{er} étage du Cinéma Jaurès (entrée côté salle d'escrime) : mardi ou jeudi de 18h30 à 20h30, 3 semaines consécutives, inscriptions sur place.

Forums de l'Espace Culture Multimedia

Sur le grand écran du Cinéma Jaurès, toute l'actualité culture multimédia : créations, clips, films courts, installations, sites, artiste.

Grande salle du Cinéma Jaurès : de 19h à 20h.

Tarif forum : 1h : 1 Euro.

Enfance-jeunesse

Des loisirs le mercredi

Après les vacances de Noël, le service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes des Albères va ouvrir un centre de loisirs sans hébergement tous les mercredis. Il concerne les enfants de maternelles (3-6 ans) et du primaire (6-12 ans).

Il fonctionnera à l'école Herriot pour les maternelles et à Curie-Pasteur pour les primaires de 7h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h30. Au programme, des rencontres inter-centres, des sorties et diverses activités. Les enfants et adolescents pourront utiliser la nouvelle ludothèque de l'école Curie-Pasteur.

Renseignements : 04 68 95 21 99.

Vacances de Noël

Les activités pour les jeunes

A l'occasion des vacances de Noël, le service enfance-jeunesse de la Communauté propose des activités du 20 au 24 décembre et du 27 au 31 décembre. Elles se dérouleront soit dans les locaux de l'Espace Jeunes d'Argelès soit en extérieur.

Renseignements et inscriptions : 04 68 95 21 99.

Don du sang : opération de solidarité



Les Argelésiens ont le sens de la solidarité. Ils se sont mobilisés en faveur de Brice, un jeune argelésien de 15 ans souffrant d'une leucémie. Ils ont répondu nombreux à l'appel lancé par la famille de Brice, par la ville d'Argelès, par l'amicale des donneurs de sang d'Argelès et par l'Etablissement français du sang de Perpignan. Une réunion d'information, tenue salle Buisson, a permis d'expliquer le don de plaquettes. Le jour du don, 167 donneurs dont 43 nouveaux se sont déplacés salle du 14 juillet pour effectuer ce geste de solidarité.

Que tous en soient remerciés.

Olivier de Saint-Julien La collecte a commencé



Depuis début novembre et jusqu'à la mi-décembre, la collecte de la production d'olives a commencé à la cave coopérative. Organisée par l'association l'Olivier de Saint-Julien, elle se déroule du lundi au vendredi de 8h à 10h.

Les olives sont ensuite transportées au moulin de Millas pour y être pressées. Ce service de transport, financé par le Conseil Général, est entièrement gratuit pour les producteurs.

D'après les premières estimations, la récolte 2004 s'annonce beaucoup plus abondante que celle de 2003, année marquée par la canicule, où 40 tonnes d'olives avaient été récoltées.

Les enfants et le dev

Signée le 11 novembre 1918, à 11 heures, à Rethondes dans l'Oise, l'armistice mettant fin aux combats de la première guerre mondiale est célébrée dans toutes les communes de France. De toutes les commémorations patriotiques, c'est de loin celle qui est la plus marquante. Ne serait-ce que parce que notre pays ne compte plus qu'une quinzaine de poilus survivants... Argelès paya un très lourd tribut à ce terrible conflit puisque 122 enfants de la commune y périrent. Les cérémonies du 11 novembre ont donc été l'occasion, une nouvelle fois, pour le



conseil municipal, les associations d'anciens combattants, les autorités civiles et militaires et les

Une exposition pour

Organisée à la galerie Marianne dans le cadre des manifestations de la Saint-Côme et Saint-Damien, l'exposition "Une siècle de photos de classes à Argelès-sur-Mer" a fait un tabac puisqu'elle a accueilli 2300 personnes en 10 jours ! Un véritable succès qui a permis à bon nombre d'Argelésiens de retrouver sur les photos exposées parents, amis et voisins et de les suivre au fil de leur scolarité.

Témoignage de l'évolution du village au fil des ans pendant un siècle, l'exposition a demandé un travail considérable de collecte et de classement des photos. Elle a aussi été l'occasion de



chaleureuses retrouvailles entre Argelésiens qui s'étaient perdus de vue. Agencée en salle de

Cent ans... Cela se fête

Ancien ouvrier agricole, né à Santa Barbara en Espagne, Henri Panisello vient de passer le cap des 100 ans. C'est chez sa fille, Henriette Castello, entouré de 4 enfants, 7 petits enfants, 3 arrière petits-enfants qu'il a dernièrement soufflé ses 100 bougies.

Une cérémonie à laquelle participaient Pierre Aylagas et Jean-Patrice Gautier qui, au nom du conseil municipal, ont souhaité un bon anniversaire à Henri Castello et lui ont adressé des vœux de bonne santé.

oir de mémoire



enfants des écoles de rendre un vibrant hommage aux disparus. En fleurissant les tombes des sol-

ats disparus, les enfants des écoles ont pleinement participé au devoir de mémoire.

remonter le temps



classe d'antan, avec pupitres et bancs d'époque, la galerie Marianne s'est souvent transfor-

mée en forum de rencontres où l'on évoquait "le bon vieux temps".



Christian Bourquin en visite à Argelès



Président du Conseil Général et premier vice-président du Conseil Régional, Christian Bourquin a effectué dernièrement une visite à Argelès et dans le canton, en compagnie de Pierre Aylagas, maire d'Argelès et vice-président de l'assemblée départementale.

C'est au titre de Conseiller Régional qu'il s'est d'abord rendu au Lycée d'Enseignement Professionnel de Villelongue-dels-Monts pour une visite d'un établissement dont la rénovation est urgente. C'est au titre de président du Conseil Général qu'il s'est ensuite déplacé sur le chantier du futur collège Mendès-France de Saint-André. Un collège dont les travaux ont débuté en septembre et qui accueillera dès la rentrée 2005 les élèves des classes de 6^e et de 5^e. L'ouverture de cet établissement permettra de réduire les effectifs du collège d'Argelès qui compte actuellement plus de 1000 élèves et donc d'améliorer les conditions d'enseignement.

Puis, la délégation renforcée par Charles Campigna, Jean-Marie Picot et Jean-Patrice Gautier, adjoints au maire, a poursuivi son périple par la zone d'activités en visitant KSM (fabrication de portails), Athaner (peinture) et le site en construction de l'entreprise Groshens. Des visites qui furent l'occasion d'échanges entre les dirigeants d'entreprises et les élus.

Enfin, en mairie d'Argelès, une rencontre était organisée avec les représentants d'Azimuth Production qui organisent les Méditerranéennes. L'occasion pour Pierre Aylagas, en présence de Danilo Pillon, adjoint chargé de l'animation, de rappeler l'importance prise par ce festival et de plaider pour une plus grande implication du département et de la région en faveur des Méditerranéennes. Apparemment, le message a été bien reçu et ces collectivités devraient renforcer leurs partenariats avec le festival pour que celui-ci prenne une dimension supérieure.



Agenda

Décembre

Mercredi 8

Cinéma des Enfants :

"L'île de Black Mor"
Cinéma Jaurès à 14h30
(A partir de 8 ans)
Entrée : 2,30 euros : animation, jeux et goûter compris)

Vendredi 10

Nuit Cinémaginaire

Spécial humour !
(Programme page 12)

Samedi 11

Connaissances du Monde

"Mexique, terre de magie"
Cinéma Jaurès à 14h30
(entrée : 6 euros)

Ciné-Forum

Cinémaginaire

sur «Mondovino»,
de Jonathan Nossoter
(Programme page 12)

Dimanche 12

Rifle du Karaté Club Argelésien
Salle Buisson à 15h

Mercredi 15

Contes de la Bibliothèque :

"Le Noël des trois ours"
par la Rue des Cigales
Galerie Marianne à 15h

Jeudi 16

Conférence

"Alchimie :
Fantastiques découvertes"
avec projection d'illustrations
Salle Mozart à 16h
(Entrée : 2 euros)

Du 17 au 19

Marché de Noël

Espace Liberté

Samedi 18

Concert de la Classe de
Guitare de Michel Rubio

Pour annoncer
vos animations :
office municipal d'animation
tél. 04 68 81 10 15.

Retrouvez toute l'actualité
en direct sur le site web
de la ville

**www.argeles-
sur-mer.com**

(Ecole de Musique)
Salle Buisson à 18h30

Corso de Noël

et Retraite aux flambeaux
Rues du village à 18h

Mercredi 22

Rifle d'Antan

Salle polyvalente à 21h

Mardi 28

Rifle d'Antan

Salle polyvalente à 15h

Janvier

Dimanche 2

Bain de mer de l'année

Plage du rond-point d'Arrivée
à 10h

Samedi 8

Galette des Papis

et Mamies

Salle polyvalente à 15h

Mercredi 12

Cinéma des Enfants :

"Un crocodile
dans mon jardin"
Cinéma Jaurès à 14h30
(A partir de 3 ans)

Samedi 15

Connaissances du Monde

"Inde : Du Rajasthan
au Cachemire"
Cinéma Jaurès à 14h30

Mercredi 19

Contes de la Bibliothèque :

"Entre ciel et eau"
par le Théâtre de l'Echappée
Galerie Marianne à 15h

Les 22 et 23

"Maghreb si loin, si proche"

(Programme page 12)

Février

Samedi 5

Bal d'ouverture

du Carnaval avec élection
Salle polyvalente

Dimanche 6

1^{ère} Cavalcade du Carnaval

Rues du village à 15h

Mercredi 9

Contes de la Bibliothèque :

"Les îles Baladar"
par Michel Picod
Galerie Marianne à 15h

Vendredi 11

Repas des Seniors

Salle polyvalente à 12h
(inscription auprès du CCAS,
en mairie)

Samedi 12

Conférence sur

les "Poupées Bella"

Salle du 14 Juillet à 17h

Connaissances du Monde

"Irlande : un grand bol d'Eire"
Cinéma Jaurès à 14h30

Dimanche 13

2^{ème} Cavalcade

du Carnaval
Rues du village à 15h

Mercredi 16

Cinéma des Enfants :

"La nuit du chasseur"
Cinéma Jaurès à 14h30
(A partir de 11 ans)

Bal déguisé des Enfants

Salle polyvalente à 15h

Samedi 19

Cavalcade nocturne

et bal de clôture
Rues du village à 21h
et salle polyvalente

**Le nouveau
programme
du PÔLE ARGELÈS
CULTURE
est disponible.**

Demandez-le auprès de :

- la mairie
- l'office municipal du tourisme
- la bibliothèque municipale
- la galerie Marianne
- le cinéma Jaurès
- l'Espace Culturel Multimedia



Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté - Ouverte
du mardi au samedi de 14h à 18h.
Mercredi et samedi de 10h à 12h

Jusqu'au 11 décembre

Exposition annuelle des peintures
et sculptures de l'**Association
Artistique Argelésienne**,
toutes techniques, thème libre...

Du 14 décembre au 11 janvier

Exposition des **Crèches
de Noël** : une cinquantaine de
crèches classiques ou insolites, de
créations originales (ouvert tous
les jours, de 15h à 18h, sauf le 25
décembre)

Du 25 janvier au 5 février

Exposition du **Groupe
Argelésien des Peintres
de Plein Air** : présentation
de peintures, huiles, acryliques
et aquarelles, thème libre...

Du 10 au 15 février "Poupées Bella"

, une collection unique de poupées
de la marque Bella, retraçant
l'histoire et la variété des modèles
pour une exposition exceptionnelle

Du 17 au 21 février

Exposition **"Peintres
et sculpteurs de l'exil"**
dans le cadre des Chemins de
la Retirada sur le thème de la
libération des camps nazis

Bibliothèque municipale

Espace Liberté
Horaires d'ouverture

Du 1^{er} décembre au 31 janvier

"Il était une fois le conte"
Exposition de la bibliothèque
départementale de prêt

Du 1^{er} février au 31 mars

"Le polar européen"
Exposition de la bibliothèque
départementale de prêt

Casa de les Alberes

Place des Castellans
Horaires d'ouverture

Du 10 décembre au 15 janvier

Exposition de **Caganers**, petits
santons satiriques de la crèche
catalane (près de 200 pièces)